

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/EL/FD/23/AUT/038

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation
Occupation du Domaine public – musique sur DP

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

Mme Manwei SCHOTT – 47 impasse Champ-Lévrier– 38510 PASSINS :

A jouer de la musique (violon traditionnel chinois) régulièrement :

**Les mercredi ou jeudi sur des créneaux maximum de 3 heures entre 16h00 et 19h00
Rue de la Liberté**

Toute collecte d'argent ou mise en place d'objet prônant à la quête est interdite.
L'emplacement et le niveau sonore pourra être à adapter afin de ne pas occasionner de gêne aux riverains.

La présente autorisation est donnée jusqu'au 30 juin 2023 et ne sera reconduite qu'après une nouvelle demande.

A Bourgoin-Jallieu, le vendredi 27 janvier 2023


Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts



Mairie de Bourgoin-Jallieu
CS 62010
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr

